



*Complément d'information
aux états financiers pour l'exercice terminé
le 30 juin 2014*

Table des matières

Commentaires sur les résultats.....	1
Clientèle.....	4
Résultats sommaires.....	5
Surplus accumulés.....	6
Renseignements supplémentaires – ventilation des revenus.....	7
Renseignements supplémentaires – ventilation des dépenses.....	9
Dépenses et résultats par secteur.....	11
Montants réservés des écoles primaires.....	12
Montants réservés des écoles secondaires et des centres.....	13
Graphique sur la composition des surplus accumulés au 30 juin 2014.....	14
Graphique sur l’utilisation du produit maximal de la taxe.....	15

Commentaires sur les résultats 2013-2014

Les états financiers vérifiés de la Commission scolaire de la Capitale pour l'exercice terminé le 30 juin 2014 présentent un déficit d'opérations de 2 328 158 \$. Ce déficit correspond à environ 0,73 % des revenus de la commission scolaire.

Le budget adopté en juin 2013 prévoyait un déficit d'opérations de 2 083 051 \$. Le résultat présenté est donc sensiblement le même que celui qui était prévu au budget. Cependant, ce résultat prend en considération un revenu extraordinaire de 1 380 000 \$ faisant suite au don d'un terrain, par la ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, pour la construction de l'école des Explorateurs.

Le secteur éducatif des jeunes voit sa clientèle augmenter depuis 3 ans au préscolaire et au primaire, ce qui laisse entrevoir de belles perspectives. Cependant, cette augmentation de clientèle met des pressions énormes sur notre capacité d'accueillir ces nouveaux élèves dans nos locaux. C'est ainsi que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a donné suite à des demandes d'agrandissements ou de construction d'école. Ainsi, une nouvelle école primaire a été construite à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et l'école du Joli-Bois a été agrandie. De plus, les écoles Les Prés-Verts, Saint-Bernard et Saint-Claude seront agrandies. Le MELS a aussi accordé une subvention pour reconfigurer l'école L'Odysée afin d'y accueillir la clientèle du 3^e cycle du primaire. De plus, de nouvelles demandes en ajout d'espaces ont été adressées au MELS afin d'agrandir les écoles Du Domaine et des Écrivains ainsi que pour la construction d'une nouvelle école primaire à Val-Bélair. En ce qui concerne la clientèle du secondaire, elle est encore en légère décroissance, mais cette diminution tire à sa fin.

La gestion rigoureuse du budget de la commission scolaire a permis d'injecter près de 2,7 M \$ du produit maximal de la taxe au secteur éducatif. Le produit maximal de la taxe sert normalement à financer les activités suivantes :

- la gestion des établissements (écoles primaires et secondaires, centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes) ;
- l'entretien des terrains, bâtiments et équipements ;
- les activités administratives de la commission scolaire ;
- une portion du transport scolaire déterminée par le MELS.

Les efforts répétés demandés aux commissions scolaires afin d'assurer le retour à l'équilibre budgétaire de la province mettent cependant en péril cette marge de manœuvre que nous utilisons pour financer certains services aux élèves.

La commission scolaire réserve à ses établissements les surplus qu'ils génèrent. En 2013-2014, les montants réservés des écoles primaires ont diminué d'environ 473 000 \$ pour s'établir à 3 117 970 \$. Quant à ceux des écoles secondaires, ils sont passés d'environ 1 433 000 \$ à 929 870 \$, en baisse de plus de 503 000 \$.

Le secteur des services de garde, qui est décentralisé dans les budgets des écoles primaires, a généré un surplus d'opérations de plus de 2 M \$, ce qui leur a permis d'injecter des sommes supplémentaires dans le soutien à l'enseignement. Les services de garde voient leur clientèle croître d'année en année et ont accueilli, en 2013-2014, 8 060 élèves réguliers et 2 636 élèves sporadiques.

Le secteur de la formation professionnelle contribue, lui aussi, aux efforts du retour à l'équilibre budgétaire. En 2013-2014, les montants qui sont réservés aux centres ont diminué d'environ

205 000 \$ pour s'établir à 7 394 883 \$. Par contre, il faut savoir que ce montant comprend pour plus de 6 M \$ d'amortissement futur pour lequel les centres n'auront pas de financement dans les années ultérieures. Les montants réservés nets disponibles à long terme ne sont donc que de 494 122 \$. Heureusement pour les centres, l'année 2013-2014 fut la seconde meilleure année avec 3 611 élèves équivalents temps plein (ETP). Il faut souligner l'effort des centres de formation professionnelle qui connaissent des années records alors que la pyramide démographique qui alimente leur clientèle est en décroissance.

Le secteur de l'éducation des adultes a été lourdement touché au cours des dernières années. En effet, le modèle de financement du MELS pour ce secteur est basé sur une enveloppe historique en argent et en ETP qu'il répartit entre les commissions scolaires. Nos centres d'éducation des adultes connaissaient, au même moment, des années records de fréquentation alors que nous recevions notre subvention sur des historiques de réalisation beaucoup moindres. En d'autres mots, nous scolarisons des élèves pour lesquels nous n'avions aucun financement. C'est ce qui a fait qu'en 2010-2011 et 2011-2012 nos centres d'éducation des adultes ont connu des déficits d'opérations importants qui ont entraîné des déficits accumulés de près de 1,3 M \$. Heureusement, la situation s'est améliorée en 2012-2013 ainsi qu'en 2013-2014 alors que le surplus d'opérations s'est élevé à plus de 900 000 \$ diminuant d'autant les déficits accumulés qui ne sont plus que de 110 888 \$.

Quant au secteur du transport scolaire, un surplus de 290 000 \$ a été réalisé en 2013-2014 suite à la renégociation de plusieurs contrats, ce qui a permis d'améliorer la situation de ce secteur. Une seconde vague de renégociation a eu lieu en vue du budget 2014-2015. La situation positive du secteur du transport scolaire permet de préserver des services à l'élève dans un contexte où le financement diminue.

Les secteurs dont nous venons de faire le survol constituent l'essentiel des services directs aux élèves. Les dépenses de ces secteurs représentent plus de 82 % des dépenses de la commission scolaire.

Le secteur de l'administration ne compte plus que pour 2,89 % des dépenses de la commission scolaire et utilise un peu moins de 16 % du produit maximal de la taxe. À ce chapitre, la Commission scolaire de la Capitale se situe au second rang provincial pour les frais administratifs les plus bas selon les derniers indicateurs de gestion disponibles. Par rapport au financement qui lui est octroyé, ce secteur réalise un surplus d'opérations de plus 550 000 \$. Au cours des dernières années, d'importants efforts de rationalisation ont particulièrement touché ce secteur. Les budgets de fonctionnement des services administratifs ont été diminués et, à ce jour, 13,5 postes y ont été abolis. En plus d'exiger l'abolition d'un poste sur deux suite à des retraites, la loi 20 imposait à la commission scolaire une cible de réduction de ses dépenses administratives, autres que salariales, de 10 %, soit de 478 717 \$. La commission scolaire avait jusqu'au 30 juin 2014 pour atteindre cette cible. Or, au 30 juin 2014, la cible est dépassée avec une réduction de 29 %, soit 1 390 483 \$. Malgré tout, la commission scolaire poursuivra ses efforts de rationalisation dans ce secteur comme dans ses autres secteurs d'activités.

Le secteur des équipements qui compte pour 6,63 % des dépenses de la commission scolaire pourvoit à l'entretien et la réparation des terrains et des bâtiments, à l'entretien ménager, à la consommation énergétique et à la protection et la sécurité de l'ensemble des bâtiments de la commission scolaire. Devant entretenir un parc immobilier vieillissant, ce secteur qui connaît un sous-financement chronique a subi un déficit d'opérations d'un peu plus de 2,9 M \$, soit 300 000 \$ de moins que l'année dernière.

Le secteur des investissements a connu un déficit d'environ 1,2 M \$ en 2013-2014. Notons que près de 2,4 M \$ des dépenses d'investissements non capitalisables ont été entièrement passées en charges.

Depuis 2010-2011, la commission scolaire participe activement à l'effort de redressement des dépenses publiques demandé par le gouvernement. Le poids des compressions dans les subventions de la commission scolaire pèse pour près de 8 M \$ dans les résultats 2013-2014. Le plan élaboré par le comité sur le retour à l'équilibre budgétaire a permis de limiter le déficit à 2,3 M \$, une amélioration de près de 1,9 M \$ par rapport à l'année dernière, et ce, malgré un financement à la baisse. La commission scolaire poursuit ses efforts pour absorber ces compressions sans mettre en péril la qualité de ses services aux élèves afin d'assurer leur réussite. Toutefois, le rehaussement des compressions dans les années à venir pourrait affecter ces services. Les perspectives futures qui pourraient amener des coupures additionnelles sont particulièrement inquiétantes puisque la commission scolaire a réduit ses dépenses autres qu'éducatives à leur minimum. Par exemple, par rapport à 2009-2010, les dépenses administratives ont diminué de 1 291 520 \$, passant de 3,68 % du total de ses dépenses à 2,89 %. Si le niveau de 2009-2010 avait été maintenu, nos dépenses administratives seraient plus élevées de plus de 2,5 M \$.

Ce sont les surplus accumulés au fil des années qui permettent à la commission scolaire de préserver des services de qualité aux élèves. Sans ces surplus, accumulés grâce à une saine gestion, la commission scolaire aurait été dans l'obligation de couper pour plus de 2,3 M \$ en services, soit le montant du déficit d'opérations de l'exercice.

Quant aux surplus accumulés de la commission scolaire, le déficit d'opérations 2013-2014 de 2 328 158 \$ fait en sorte que ceux-ci se chiffrent maintenant à 33 197 135 \$. Les règles budgétaires interdisent cependant aux commissions scolaires d'utiliser la portion des surplus accumulés qui correspond à la valeur comptable des terrains et au compte à recevoir relatif aux avantages sociaux futurs. La valeur de ces deux éléments étant de 20 241 483 \$, seul un montant de 12 955 652 \$ peut être utilisé par la commission scolaire à certaines conditions déterminées annuellement dans les règles budgétaires du MELS.

Par ailleurs, la commission scolaire doit réserver des montants afin de pourvoir à des obligations ou à des engagements futurs :

• Dépenses d'amortissement futur qui ne seront pas financées	3 831 910 \$
• Montants réservés des établissements (incluant 8 196 700 \$ d'amortissement futur)	11 331 835 \$
• Déficit d'opérations présenté au budget 2014-2015	3 207 445 \$
• Montants déjà affectés pour utilisation future	<u>880 805 \$</u>
• Total	<u>19 251 995 \$</u>

En considérant tous ces éléments, la commission scolaire a des obligations supérieures à ses surplus accumulés utilisables au 30 juin 2014. La véritable situation concernant les surplus de la commission scolaire est donc moins reluisante qu'elle n'y paraît au premier coup d'œil.

Comme mentionné plus tôt, en ce qui concerne les perspectives futures, nous pouvons les qualifier de préoccupantes. Déjà que le budget déficitaire pour 2014-2015 a nécessité l'adoption d'un plan de redressement et que la conjoncture économique appelle un redressement des finances publiques, il est difficile d'imaginer comment notre commission scolaire pourra arriver à équilibrer ses budgets futurs sans affecter les services aux élèves. Néanmoins, la commission scolaire poursuivra son plan de réduction des dépenses afin de renouer avec l'équilibre budgétaire. L'objectif premier qui était de faire cet exercice sans affecter les services aux élèves pourrait toutefois être compromis si les compressions gouvernementales se poursuivaient.

Commission scolaire de la Capitale

Clientèle

pour l'exercice terminé le 30 juin 2014

	<u>Budget</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Maternelles (4 ans)	219	212	198
Maternelles (5 ans)	2 255	2 247	2 141
Primaire	11 629	11 565	11 115
Secondaire général - jeunes	7 075	7 105	7 319
Secondaire général - adultes (enveloppe fermée)	2 339	2 370	2 213
Formation professionnelle	3 203	3 611	3 560
	<u>26 720</u>	<u>27 110</u>	<u>26 546</u>

Commission scolaire de la Capitale

Résultats sommaires

pour l'exercice terminé le 30 juin 2014

	<u>Budget</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$	\$
Revenus			
Subventions de fonctionnement du MELS	219 267 014	224 751 676	221 231 937
Taxe scolaire	54 945 637	56 580 746	49 633 646
Revenus des autres ministères et organismes gouvernementaux	383 029	3 141 522	3 108 061
Droits de scolarité et autres droits chargés relatifs à un cours	3 425 976	4 642 572	4 085 873
Ventes de biens et services	22 413 795	26 189 790	24 946 946
Autres revenus généraux de fonctionnement	1 637 310	4 204 279	2 236 324
Amortissement des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations	104 100	117 986	102 095
	<u>302 176 861</u>	<u>319 628 571</u>	<u>305 344 882</u>
Dépenses			
Enseignement et formation	148 057 657	154 891 887	147 063 619
Soutien à l'enseignement et à la formation	64 477 811	72 573 134	69 849 884
Services d'appoint	29 087 685	30 757 996	29 012 006
Activités administratives	10 595 313	9 862 739	9 920 319
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	37 204 275	36 075 597	35 554 232
Activités connexes	14 837 171	17 528 991	18 177 842
Perte (gain) sur la disposition d'immobilisations corporelles		266 385	(13 386)
	<u>304 259 912</u>	<u>321 956 729</u>	<u>309 564 516</u>
Surplus (déficit) net	<u>(2 083 051)</u>	<u>(2 328 158)</u>	<u>(4 219 634)</u>

Commission scolaire de la Capitale

Surplus accumulés

pour l'exercice terminé le 30 juin 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Surplus accumulés au début	35 525 293	39 744 927
Surplus (déficit) net de l'exercice	<u>(2 328 158)</u>	<u>(4 219 634)</u>
Surplus accumulés à la fin	<u>33 197 135</u>	<u>35 525 293</u>

Note: Le budget adopté 2014-2015 prévoit une utilisation de 3 207 445 \$ des surplus accumulés. De plus, les tableaux des pages 12 et 13 présentent les montants réservés aux établissements. Enfin, le tableau qui suit présente des montants qui sont déjà affectés pour utilisation future.

	<u>2014</u>
	\$
Montants déjà affectés pour utilisation future	
Élections	450 000
Perfectionnement	252 540
Fonds de recherche et de développement	109 121
Réserves pour absentéisme à long terme	41 049
Comité de parents et comité EHDAA	16 776
Budgets régionaux dont la commission scolaire est fiduciaire	<u>11 319</u>
	<u>880 805</u>

Commission scolaire de la Capitale

Renseignements supplémentaires

pour l'exercice terminé le 30 juin 2014

VENTILATION DES REVENUS

	<u>Budget</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$	\$
FONCTIONNEMENT			
Subventions de fonctionnement du MELS			
Subvention de péréquation	5 515 654	5 515 654	11 031 307
Subvention du service de la dette	25 762 931	24 875 117	19 297 637
Subvention de fonctionnement - Jeunes - Adultes - FP	187 634 463	194 129 270	184 282 245
Subvention pour le transport scolaire	4 471 230	4 911 111	5 001 843
Autres subventions du MELS			200 667
Autres ajustements de la subvention de fonctionnement		37 250	369 944
Ajustement de la subvention pour le transport scolaire de l'année précédente		(1 365)	
Ajustement de la subvention de l'année précédente		57 358	174 819
Variation de la subvention - financement	<u>(4 117 264)</u>	<u>(4 772 719)</u>	<u>873 475</u>
	<u>219 267 014</u>	<u>224 751 676</u>	<u>221 231 937</u>
Taxe scolaire			
Revenus tenant lieu de taxes	2 550 000	2 601 652	2 451 463
Taxe scolaire - année courante	52 395 637	53 497 941	46 664 792
Taxe scolaire - années antérieures		481 153	517 391
	<u>54 945 637</u>	<u>56 580 746</u>	<u>49 633 646</u>
Revenus des autres ministères et organismes gouvernementaux			
Subvention du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille - Formation professionnelle	331 591	50 667	211 990
Subvention du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille - Formation générale des adultes	51 438	361 088	224 830
Subventions du gouvernement provincial		302 697	321 241
Subventions du gouvernement fédéral		2 427 070	2 350 000
	<u>383 029</u>	<u>3 141 522</u>	<u>3 108 061</u>

Commission scolaire de la Capitale

Renseignements supplémentaires

pour l'exercice terminé le 30 juin 2014

VENTILATION DES REVENUS (suite)

	<u>Budget</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$	\$
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours			
Droits de scolarité pour les enfants autochtones		312 565	283 237
Droits chargés aux clientèles adultes (services complémentaires et autres droits)	511 834	272 945	405 006
Droits de scolarité pour les élèves venant de l'extérieur du Québec		9 817	42 838
Droits de scolarité - Autres (élèves non financés au 30 septembre)		101 872	
Revenus visant à financer un cours - Formation professionnelle	2 682 671	3 567 767	3 024 830
Revenus visant à financer un cours - Formation générale des adultes		2 583	13 119
Revenus visant à financer un cours - Autres types de formation	231 471	375 023	316 843
	<u>3 425 976</u>	<u>4 642 572</u>	<u>4 085 873</u>
Ventes de biens et services			
Fournitures et matériels scolaires	5 560 536	4 170 212	3 970 928
Surveillance et transport du midi	483 325	522 057	533 661
Services de garde	11 531 501	13 131 289	12 094 725
Autres activités chargés aux usagers	3 294 323	4 896 050	4 592 829
Autres ventes de biens et services	1 544 110	3 470 182	3 754 803
	<u>22 413 795</u>	<u>26 189 790</u>	<u>24 946 946</u>
Autres revenus généraux de fonctionnement			
Revenus de location d'immeubles	1 237 310	1 880 621	1 764 045
Participation financière d'un organisme pour charges de fonctionnement		1 884 635	5 000
Publicité et commandites		5 522	11 650
Intérêts, pénalités et frais de retard	400 000	433 501	455 629
	<u>1 637 310</u>	<u>4 204 279</u>	<u>2 236 324</u>

Commission scolaire de la Capitale

Renseignements supplémentaires

pour l'exercice terminé le 30 juin 2014

VENTILATION DES DÉPENSES

	<u>Budget</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$	\$
Enseignement et formation			
Éducation préscolaire	10 361 890	9 971 985	9 240 482
Enseignement primaire	54 070 999	54 463 454	50 905 051
Enseignement secondaire général	31 766 025	33 259 875	32 352 961
Formation professionnelle	31 039 626	36 876 375	35 045 395
Enseignement particulier	9 615 296	9 460 110	9 057 659
Formation des adultes	11 203 821	10 860 088	10 462 071
	<u>148 057 657</u>	<u>154 891 887</u>	<u>147 063 619</u>
Soutien à l'enseignement et à la formation			
Gestion des écoles et des centres	21 343 657	22 875 069	22 437 203
Moyens d'enseignement	4 264 932	6 241 386	5 800 379
Services complémentaires	20 689 389	23 192 565	22 055 244
Services pédagogiques et de formation d'appoint	8 325 614	9 120 899	8 877 867
Animation et développement pédagogique	4 404 906	4 722 348	4 351 660
Perfectionnement	1 123 784	840 277	663 985
Activités sportives, culturelles et sociales	4 325 529	5 580 590	5 663 546
	<u>64 477 811</u>	<u>72 573 134</u>	<u>69 849 884</u>
Services d'appoint			
Aide à la pension ou au transport		44 250	34 500
Transport scolaire	10 606 440	11 091 338	11 206 237
Services de garde	18 481 245	19 622 408	17 771 269
	<u>29 087 685</u>	<u>30 757 996</u>	<u>29 012 006</u>
Activités administratives			
Conseil des commissaires et comités	402 842	408 442	417 871
Gestion	7 696 759	7 270 773	7 281 106
Services corporatifs	2 339 160	2 110 793	2 060 110
Perfectionnement	156 552	72 731	161 232
	<u>10 595 313</u>	<u>9 862 739</u>	<u>9 920 319</u>

Commission scolaire de la Capitale

Renseignements supplémentaires

pour l'exercice terminé le 30 juin 2014

VENTILATION DES DÉPENSES (suite)

	<u>Budget</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$	\$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles			
Entretien et amortissement des biens meubles	4 615 815	4 683 297	4 817 275
Conservation et amortissement des biens immeubles	15 484 276	13 975 368	13 548 454
Entretien ménager	6 832 497	7 032 524	6 777 731
Consommation énergétique	6 652 821	6 372 892	5 995 552
Location d'immeubles	1 177 539	1 708 066	1 705 371
Protection et sécurité	250 300	398 593	480 978
Amélioration, transformation et rénovations majeures non capitalisables	1 695 408	1 409 177	1 733 191
Systèmes d'information et de télécommunication non capitalisables	495 619	495 680	495 680
	<u>37 204 275</u>	<u>36 075 597</u>	<u>35 554 232</u>
Activités connexes			
Financement	8 893 769	8 218 356	8 134 976
Projets spéciaux	3 807 267	6 178 590	6 472 238
Rétroactivité	100 000	353 631	766 466
Droits de scolarité et autres ententes	1 043 259	1 121 574	1 220 429
Sécurité d'emploi	78 255	82 505	153 169
Provision pour mauvaises créances	1 800	416 819	478 412
Prêts de services	529 878	697 755	380 468
Autres activités connexes	382 943	459 761	571 684
	<u>14 837 171</u>	<u>17 528 991</u>	<u>18 177 842</u>

Commission scolaire de la Capitale

Dépenses et résultats par secteur

pour l'exercice terminé le 30 juin 2014

Dépenses	<u>Budget</u> \$	<u>2014</u> \$	<u>Proportion</u> %
Formation générale des jeunes - enseignants	106 071 627	113 618 573	35,32%
Éducatif jeunes - autres qu'enseignants	45 163 654	52 921 924	16,45%
Formation professionnelle	40 635 230	47 584 900	14,79%
Formation générale des adultes	16 315 132	16 935 677	5,26%
Administration	9 716 941	9 291 964	2,89%
Équipements	19 220 733	21 314 518	6,63%
Transport scolaire	10 749 613	11 129 770	3,46%
Services de garde	17 292 447	20 028 783	6,23%
Financement	7 742 104	8 016 822	2,49%
Autres secteurs	3 233 000	5 656 502	1,76%
Investissements	14 299 178	15 190 911	4,72%
	<u>290 439 659</u>	<u>321 690 344</u>	<u>100,00%</u>

Résultats	<u>Budget</u> \$	<u>2014</u> \$	<u>2013</u> \$
Formation générale des jeunes - enseignants	3 058 615	3 454 631	4 119 624
Éducatif jeunes - autres qu'enseignants	(3 290 266)	(7 089 033)	(6 624 693)
Formation professionnelle	994 212	(193 576)	477 819
Formation générale des adultes	(20 466)	1 305 942	147 134
Administration	101 131	566 410	291 720
Équipements	(3 104 478)	(2 886 020)	(3 220 682)
Transport scolaire	422 276	291 355	65 245
Services de garde	1 965 413	2 976 838	2 648 179
Financement	400 000	226 087	235 824
Autres secteurs		177 687	(81 276)
Investissements	(2 609 488)	(1 158 479)	(2 278 528)
	<u>(2 083 051)</u>	<u>(2 328 158)</u>	<u>(4 219 634)</u>

Commission scolaire de la Capitale

Montants réservés des écoles primaires

pour l'exercice terminé le 30 juin 2014

	TOTAL AU 30 JUIN 2014	UTILISATION		AMORTISSEMENT FUTUR	AU AU 30 JUIN 2013
		AU BUDGET 2014-2015	LIBRE		
à l'Orée-des-Bois	232 239	-	232 239	-	247 724
Alexander-Wolff	11 799	-	11 799	-	95 136
Anne-Hébert	90 358	-	90 358	-	152 664
de Château-d'Eau	18 879	-	18 879	-	(16 991)
de La Chanterelle	69 124	-	69 124	-	128 785
de La Chaumière	105 871	-	105 871	-	115 695
de la Grande-Hermine	28 886	-	28 886	-	22 641
de la Mosaïque	87 233	-	87 233	-	61 799
de La Source	14 727	-	14 727	-	42 188
de l'Accueil	183 428	-	183 428	-	131 071
de l'Apprenti-Sage	119 169	-	119 169	(634 800)	263 623
de l'Arc-en-Ciel / de l'Aventure	112 188	-	112 188	-	124 336
de l'Escabelle	246 571	-	246 571	(104 500)	247 803
des Berges	92 297	-	92 297	-	134 654
des Grands-Saules	17 529	-	17 529	-	(22 831)
des Jeunes-du-Monde	61 475	-	61 475	-	47 123
Dominique-Savio	75 152	-	75 152	-	73 434
du Beau-Séjour	78 714	-	78 714	-	88 995
du Buisson	139 179	-	139 179	-	128 376
Du Domaine	(6 860)	-	(6 860)	-	-
du Joli-Bois	(4 081)	-	(4 081)	-	39 998
du Val-Joli	97 927	-	97 927	-	96 416
du Vignoble	68 515	20 532	47 983	-	71 590
Jacques-Cartier / Saint-Denys-Garneau	34 289	-	34 289	(119 000)	129 856
Jean-XXIII	(5 932)	-	(5 932)	-	-
Jules-Émond / Amédée-Boutin	(3 563)	-	(3 563)	-	38 805
Les Prés-Verts / Saint-Bernard	95 587	-	95 587	-	48 945
Marguerite-Bourgeoys	64 459	-	64 459	-	94 057
École d'éducation internationale Notre-Dame-des-Neiges	216 199	-	216 199	-	249 985
Notre-Dame-du-Canada	11 370	-	11 370	-	23 742
Sacré-Cœur	24 930	-	24 930	-	32 763
Saint-Albert-le-Grand	(6 605)	-	(6 605)	-	(39 754)
Saint-Claude	243 040	-	243 040	-	224 149
Sainte-Odile	22 198	-	22 198	-	32 986
Saint-Fidèle	(56 121)	-	(56 121)	-	3 797
Saint-Jean-Baptiste	55 746	-	55 746	-	80 320
Saint-Malo	106 221	-	106 221	-	55 536
Saint-Paul-Apôtre	20 142	-	20 142	-	(7 494)
Sans-Frontière	71 812	-	71 812	-	87 764
École internationale de Saint-Sacrement	283 879	-	283 879	-	261 761
	3 117 970	20 532	3 097 438	(858 300)	3 591 447

Commission scolaire de la Capitale

Montants réservés des écoles secondaires et des centres

pour l'exercice terminé le 30 juin 2014

ÉCOLES SECONDAIRES

	TOTAL AU	UTILISATION	LIBRE	AMORTISSEMENT	AU
	30 JUIN 2014	AU BUDGET 2014-2015		FUTUR	AU 30 JUIN 2013
Boudreau	381 198	-	381 198	-	312 070
Cardinal-Roy	227 302	-	227 302	-	228 557
Jean-de-Brébeuf	97 997	-	97 997	-	91 990
Joseph-François-Perrault de la Cité	20 741 (426 786)	-	20 741 (426 786)	- (22 000)	9 100 (68 469)
École régionale des Quatre-Saisons	140 453	-	140 453	-	71 061
École secondaire de Neufchâtel	(810)	-	(810)	(111 350)	190 222
École secondaire Roger-Comtois	538 992	30 000	508 992	(286 500)	557 361
La Camaradière	107 370	-	107 370	-	125 846
L'Odysée	(280 796)	-	(280 796)	-	(218 673)
Vanier	124 209	35 000	89 209	(92 650)	133 920
	929 870	65 000	864 870	(512 500)	1 432 985

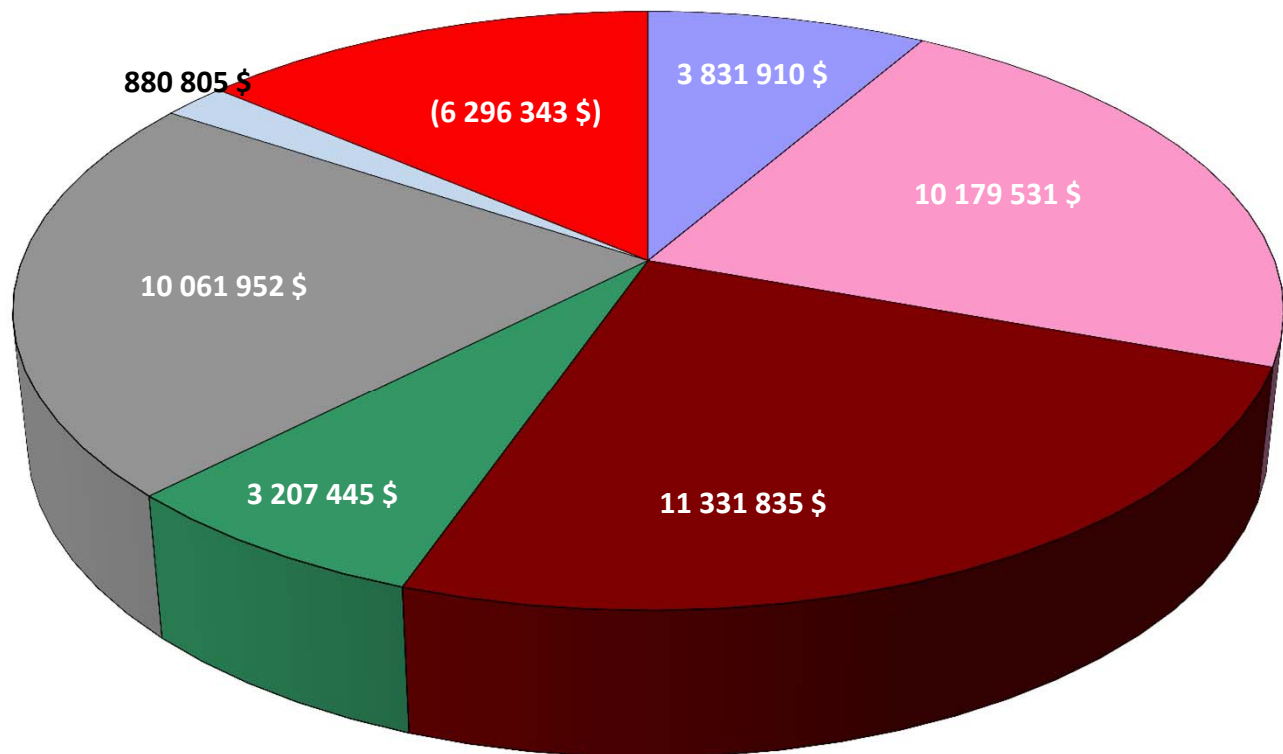
CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

	TOTAL AU	UTILISATION	LIBRE	AMORTISSEMENT	AU
	30 JUIN 2014	AU BUDGET 2014-2015		FUTUR	AU 30 JUIN 2013
C.F.P. de Neufchâtel	109 405	-	109 405	-	(587 091)
C.F.P. de Limoilou	(318 717)	-	(318 717)	(429 550)	46 425
École hôtelière de la Capitale	263 349	-	263 349	(488 200)	452 299
École de foresterie et de technologie du bois de Duchesnay	637 496	-	637 496	-	911 887
École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec	2 848 098	186 326	2 661 772	(3 887 350)	2 699 812
C.F.P. Wilbrod-Bherer	2 321 431	176 402	2 145 029	(1 191 042)	2 615 540
C.F.P. de Québec	1 533 821	131 394	1 402 427	(379 100)	1 461 436
	7 394 883	494 122	6 900 761	(6 375 242)	7 600 308

CENTRES D'ÉDUCATION DES ADULTES

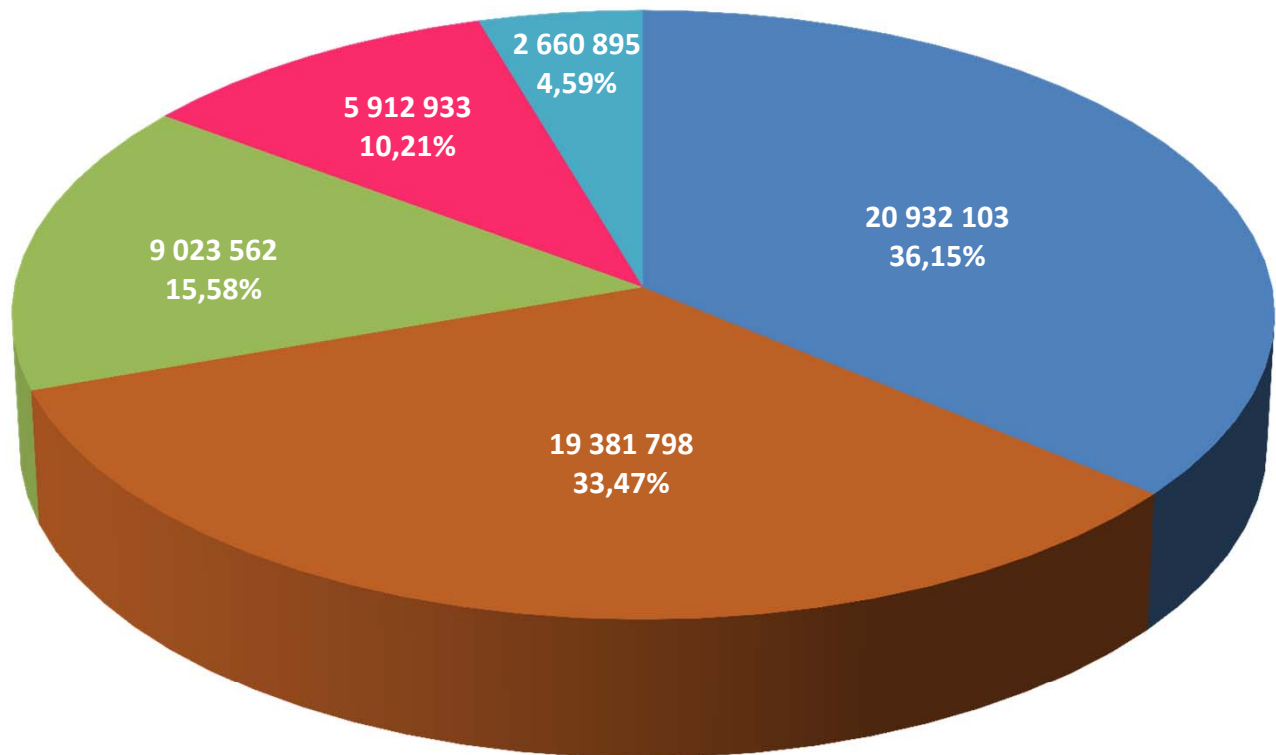
	TOTAL AU	UTILISATION	LIBRE	AMORTISSEMENT	AU
	30 JUIN 2014	AU BUDGET 2014-2015		FUTUR	AU 30 JUIN 2013
Centre Louis-Jolliet	(1 313 410)	-	(1 313 410)	(450 658)	(1 518 729)
Centre Saint-Louis et Centre Conrad-Barbeau	1 202 522	-	1 202 522	-	470 466
	(110 888)	-	(110 888)	(450 658)	(1 048 263)

Composition des surplus accumulés au 30 juin 2014



- Amortissement futur non financé (excluant celui des établissements)
- Valeur comptable des terrains
- Montants réservés des établissements (incluant 8 196 700 \$ d'amortissement futur non financé)
- Déficit présenté au budget 2014-2015
- Subvention à recevoir sur avantages sociaux futurs
- Montants déjà affectés pour utilisation future
- Surplus non affectés

Utilisation du produit maximal de la taxe



■ Gestion des écoles et des centres	■ Entretien des terrains, bâtiments et équipements
■ Activités administratives	■ Transport scolaire
■ Activités éducatives	

Le produit maximal de la taxe scolaire sert essentiellement à financer les activités liées à la gestion des écoles et des centres, à l'entretien des terrains, bâtiments et équipements, à l'administration de la commission scolaire et à une partie du transport scolaire. Lorsque des économies sont réalisées dans ces secteurs, cela permet d'injecter des sommes dans les activités éducatives.